

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

LAFR2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master vous offre

- un programme de spécialisation à la carte, assuré par des chercheurs dans les domaines des études françaises et latines (linguistique et littérature) ;
- une formation ouverte sur l'exercice professionnel ;
-

LAFR2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#) forme des spécialistes dans l'étude des langues française et latine, tant au niveau de leurs règles de fonctionnement, de leur évolution qu'au niveau des littératures qu'elles ont produites, sans négliger les cultures où celles-ci s'insèrent.

En latin, les étudiant-es auront acquis un niveau de traduction aisée de textes de niveau supérieur. Ils sauront également maîtriser les liens de parenté que partagent les deux langues étudiées, notamment en montrant comment le latin se prolonge dans le français et ce que le second a hérité du premier. Ils/elles auront également acquis la capacité de produire de manière autonome et critique des analyses précises et rigoureuses de textes littéraires appartenant aux différents genres recensés dans les domaines latin et français.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

8. Faire preuve d'autonomie et de pro-activité dans l'acquisition de nouveaux savoirs et le développement de nouvelles compétences afin de pouvoir s'adapter à l'évolution de l'environnement et des contextes qui le constituent en vue de se construire un projet professionnel dans une logique de développement continu.

8.1. Acquérir l'autonomie nécessaire au déploiement de stratégies de recherche performantes et une faculté d'auto-apprentissage tout au long de la vie.

9. S'il choisit la **finalité spécialisée en civilisation romaine et études françaises contemporaines** :

9.1. Appréhender la civilisation romaine antique dans ses multiples dimensions (langue et littérature mais aussi histoire, sciences auxiliaires, cultures grecque et étrusque, philosophie et religion...)

9.2. Connaître les principaux courants des études françaises contemporaines, en linguistique (phonologie, prosodie, analyses de corpus...) et en littérature (esthétique littéraire, analyse littéraire, littérature comparée, étude des imaginaires, de la fiction, du théâtre...)

9.3. Être en mesure de nouer un dialogue fécond entre l'Antiquité et le monde d'aujourd'hui.

10. S'il choisit la **finalité spécialisée en cultures latine et française du Moyen Âge et des Temps Modernes** :

10.1. Maîtriser les différents aspects des traditions littéraires de langues latine et française au Moyen Âge et aux Temps Modernes, y compris dans leur dimension matérielle (manuscrits, imprimés, écritures) et en les replaçant dans leur contexte intellectuel, culturel et social de production et de réception.

10.2. Comprendre en profondeur les interactions entre culture française et culture latines qui se jouent pendant ces deux périodes, à travers des phénomènes d'imitation, de dialogue et d'échanges.

11. S'il choisit la **finalité didactique** :

11.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs.

11.2. Enseigner en situations authentiques et variées.

De manière plus spécifique, le diplômé est capable de :

- Maîtriser différentes méthodes et stratégies pour apprendre aux élèves à traduire de manière pertinente et correcte des textes anciens.
- Maîtriser différents outils et stratégies pour apprendre aux élèves à produire des commentaires personnels et autonomes.
- Maîtriser les principaux outils fournis par les nouvelles technologies pour mieux intégrer l'élève dans l'apprentissage des langues anciennes.

11.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agréation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes et modernes\)](#).

12. S'il choisit la **finalité spécialisée : sciences et métiers du livre** :

12.1. Avoir une connaissance globale des milieux du livre et des activités qui leur sont liées.

12.2. Avoir les compétences pratiques grâce à un stage dans une maison d'édition ou de distribution ou une librairie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué de :
 - 30 crédits de mémoire
 - 10 crédits de langue latine
 - 10 crédits de linguistique française
 - 10 crédits de littérature latine
 - 10 crédits de littérature française
 - 5 crédits de comparatisme latin-français
- d'une finalité (30 crédits) :
 - Finalité spécialisée: civilisation romaine et études françaises contemporaines
 - Finalité spécialisée: cultures latine et française du Moyen Age et des Temps Modernes
 - Finalité spécialisée: sciences et métiers du livre
 - Finalité didactique
- et d'une option ou de cours au choix (15 crédits).

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

LAFR2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

-
-

être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1er quadrimestre du second bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o **Contenu:**

Bloc
annuel

1 2

ue générale et formation à l'interdisciplinarité
ant choisit soit LAGRE2220A (1+2q) soit
2220S (2q).

Stéphane Colognesi
Severine De Croix
Myriam De Kesel
Jean-Louis Dufays
Anne Ghysselinckx
Véronique Lemaire
Benoît Vercruysse

00017 Tm [(Stéphane C

Finalité spécialisée: civilisation romaine et études françaises contemporaines [30.0]

Cette finalité permet aux étudiants d'acquérir une double spécialisation, d'une part dans la civilisation romaine antique envisagée dans ses multiples dimensions (histoire, sciences auxiliaires, cultures grecque et étrusque, philosophie et religion...), et d'autre part dans les études françaises contemporaines en linguistique et en littérature, dont ils étudieront des phénomènes récents et significatifs. Cette double spécialisation les rendra aptes à nouer un dialogue fécond entre l'Antiquité et le monde d'aujourd'hui.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Langue, littérature et civilisation de l'Antiquité latine

de 10 à 20 crédits

⊗ LFIAL2181 Séminaire d'épigraphie latine

Finalité spécialisée: cultures latine et française du Moyen Âge et des Temps Modernes [30.0]

Cette finalité vise à spécialiser les étudiants dans l'étude des interactions entre culture latine et culture française, particulièrement les échanges entre le Moyen Âge et la fin du 17^e siècle, en envisageant les phénomènes d'imitation, de dialogue et de création ainsi que la culture matérielle des textes (manuscrits, imprimés, écritures). L'étudiant pourra soit se concentrer sur l'une des deux périodes (Moyen Âge ou Renaissance/première modernité), soit panacher les deux.

Cette finalité peut également s'articuler harmonieusement avec une mobilité Erasmus. Quelques destinations sont à privilégier dans ce cas :

- Paris, École des Chartes ([formation d'archiviste-paléographe](#) : paléographie latine et française, latin médiéval et néo-latin, ancien et moyen français, dialectologie médiévale, histoire et édition des textes...)
- Université de Genève (programme de [langues et littératures françaises et latines médiévales](#))
- Université de Fribourg, CH ([master en philologie classique](#) avec orientation « Études de la Renaissance »)

○ Obligatoire

⊗ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

■ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

o Cultures de l'écrit

minimum 5 crédits

| | | | | | |
|-------------|--|---|-------------------------------|---|---|
| ⊗ LGLOR2171 | Séminaire de paléographie et d'édition de textes latins | Sébastien Moureau | FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 | X | X |
| ⊗ LHIST2210 | Codicologie | Baudouin Van den Abeele (supplée Paul Bertrand) | FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ⊗ LHIST2430 | Diplomatique du moyen âge, y compris des notions de chronologie, de sigillographie et d'héraldique | Paul Bertrand | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LROM2227 | | | | | |

Finalité spécialisée: sciences et métiers du livre [30.0]

Cette finalité vise à acquérir une connaissance globale des métiers d'éditeur et de libraire, en particulier dans l'espace belge francophone. Les unités d'enseignement interrogent l'industrie des biens culturels dans un contexte d'industrialisation du marché du livre et de la mutation du secteur vers le support numérique.

La connaissance du milieu professionnel est assurée par des travaux pratiques inclus dans les cours, notamment des visites d'entreprises liées à la chaîne du livre et des exercices pratiques de la publication assistée par ordinateur, ainsi que par un stage dans une maison d'édition/de distribution ou une librairie.

L'étudiant-e qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1er quadrimestre du second bloc (pour autant que l'étudiant-e ait suivi en bloc 1 tous les cours obligatoires à l'UCLouvain). Cependant, tous les cours de la finalité spécialisée doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain et avant d'entamer le stage.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|--------------------|---------------------------------|---|---|
| ○ LCLIB2000 | Étude des techniques et de la distribution du livre | Olivier Comanne | [FR] [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | x | x |
| ○ LCLIB2001 | Le métier d'éditeur : techniques et logiciels d'édition | Olivier Comanne | [FR] [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | x | x |
| ○ LCLIB2002 | Le métier de libraire et ses techniques | Delphine Hiernaut | [FR] [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | x | x |
| ○ LCLIB2003 | Initiation à la publication assistée par ordinateur | Philippe Debongnie | [FR] [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐 | x | x |
| | | | | | |

Options et/ou cours au choix

- > Option en réception de la culture classique à travers l'histoire [prog-2024-lafr2m-llafr801o]
- > Option en civilisation romaine [prog-2024-lafr2m-llafr802o]
- > Option en littérature, arts et société [prog-2024-lafr2m-llafr803o]
- > Option en linguistique ancienne et moderne [prog-2024-lafr2m-llafr804o]
- > Option en cultures et éthique du numérique [prog-2024-lafr2m-llafr805o]
- > Option en enseignement [prog-2024-lafr2m-llafr806o]
- > Option en sciences et métiers du livre [prog-2024-lafr2m-llafr807o]
- > Cours au choix [prog-2024-lafr2m-llafr800o]

Option en réception de la culture classique à travers l'histoire [15.0]

15 crédits à choisir parmi la liste de de cours ci-dessous.

Cette option peut aussi être complétée avec maximum 5 crédits issus de la finalité spécialisée en cultures française et latine du Moyen Âge et des Temps Modernes.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⊗ LGLOR2390 Typologie et permanences des imaginaires mythiques

Option en civilisation romaine [15.0]

15 crédits à choisir parmi la liste de cours ci-dessous.

Cette option peut aussi être complétée avec maximum 5 crédits issus de la finalité spécialisée en civilisation romaine et études françaises contemporaines.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|--|-----------------------------------|---|---|
| ✂ LFIAL2552 | Séminaire d'Histoire des sciences de l'antiquité | Grégory Clesse | (FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ✂ LHIST2371 | Gouvernance et sociétés : questions approfondies II (antiquité romaine) | Tiffany Bellon (supplée Françoise Van Haeperen) Françoise Van Haeperen | (FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ✂ LHIST2731 | Religions de Rome et du monde romain | Françoise Van Haeperen | (FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 | X | X |
| ✂ LARKO2372 | Archéologie et histoire de l'art de Rome et des provinces romaines | Valentina Limina (supplée Marco Cavaliere) | (FR) [q1] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ✂ LARKO2385 | Archéologie de la Gaule romaine | | (FR) [q1] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 | X | X |
| ✂ LFILO2142 | Philosophie ancienne (questions approfondies) - Ancient Philosophy (Advanced Studies) | David Machek (supplée Pierre Destrée) | (EN) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |

Option en linguistique ancienne et moderne [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|----------------|---------------------------------|---|---|
| ● LGLOR2802 | Grammaire comparée des langues indo-européennes | Leonid Kulikov | [FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | x | x |
| ● LROM2171 | Lexicologie | Cédric Fairon | [FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | | |

| | | | Bloc annuel | | |
|-------------|---|---|--|---|---|
| | | | 1 | 2 | |
| | | | FR [q2] [15h] [5 Crédits]  > English-friendly | x | x |
| | | Camille Thieur (supplée Thibault Philippette) | FR [q1] [30h] [5 Crédits]  | x | x |
| ⌘ LDEMO2640 | "Big data" : capture et analyse de données massives | Christine Schnor | FR [q2] [20h] [5 Crédits]  | x | x |
| ⌘ LEUSL2113 | Digital Europe | Enguerrand | | | |

Option en sciences et métiers du livre [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

15 crédits à choisir parmi:

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|--------------------|---|---|---|
| ⊗ LCLIB2115 | L'économie du livre au XX ^e siècle: la dématérialisation et l'IA | Vincent Engel | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LFIAL2280 | Histoire du livre et de la lecture | Michel Lisse | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCLIB2140 | Le livre et son graphisme | Sofiane Laghouati | FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LROM2795 | La littérature électronique : du roman hypertexte à la twittérature | Isabelle Gribomont | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly | X | X |

Cours au choix [15.0]

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

⌘ Formation générale

| | | | |
|-------------|---|---------------------------------------|--|
| ⌘ LFIAL1421 | Histoire de l'Antiquité | Elynn Gorris Françoise Van Haepere | FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⌘ LFIAL1152 | Introduction aux études littéraires | Elise Deschambre | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⌘ LFIAL1131 | Comprendre le langage: une introduction à la linguistique | Elisabeth Degand Philippe Hambye | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⌘ LFIAL1560 | Linguistique générale : sémantique et pragmatique | Elisabeth Degand | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 > <i>English-friendly</i> |
| ⌘ LLAFR1599 | Travail de fin de cycle | | FR [q1+q2] [] [5 Crédits] 🌐 |

⌘ Linguistique et littérature françaises

| | | | |
|------------|--|----------------------|------------------------------------|
| ⌘ LFRA1112 | Histoire de la langue française | Philippe Hambye | FR [q2] [37.5h+7.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⌘ LROM1221 | Linguistique : la variation en français contemporain | Anne-Catherine Simon | |

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

LAFR2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **C1** du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DALF](#) ou [TCF](#).

En termes de **maîtrise de la langue latine**, une remise à niveau peut être assurée via le module complémentaire, mais un niveau préalable équivalent à celui du cours [LGLOR1230 Latin II](#) est autant que possible requis.

3° Apporter la preuve d'une compétence dans les matières suivantes :

- Langue et littérature modernes (françaises) ;
- Langue et littérature anciennes (latines) ;
- Philosophie, histoire et critique historique, arts et civilisations ;
- Théorie linguistique et littéraire ;
- Langues et littératures modernes.

Les 30 crédits de la [Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome](#) ou de la [Mineure en études françaises](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

Bacheliers universitaires

Diplômes

crédits d'[enseignements supplémentaires](#) intégrés dans le programme du master (voir [Procédures d'admission et d'inscription](#))

Bacheliers étrangers

Bachelier en langues et lettres (comportant l'étude du latin et/ou du français)

[Accès sur dossier](#)

En cas d'admission, compléments de formation éventuels (maximum 60 crédits) à déterminer selon le programme antérieur de l'étudiant (voir [Accès sur dossier](#)). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux [conditions d'accès spécifiques](#).

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.



Masters non belges

[Accès sur dossier](#)

Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux [conditions d'accès spécifiques](#).

En cas d'admission, maximum 60 crédits d'[enseignements supplémentaires](#) intégrés dans le programme de master (voir [Accès sur dossier](#)).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

La majorité des cours de ce programme mettent en oeuvre une pédagogie interactive qui assure l'autonomie de l'étudiant grâce aux ressources des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de l'e-learning, d'équipes d'enseignants, de pratique de la communication orale et écrite, etc. Ce programme familiarise l'étudiant avec les nouvelles ressources et méthodes dans le domaine des études latines et romanes.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du programme de [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP . SEE6NALISA n d'un

2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#), l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes et modernes\)](#).

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [Aline Smeesters](#)

Jury

- Présidente: [Aline Smeesters](#)
- Secrétaire: [Mattia Cavagna](#)
- 3e membre du jury restreint: [Aaron Kachuck](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be